

Secteur: EDUCATION

1- TITRE : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES SUR LES IMPACTS ET STRATEGIES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

2- IDENTIFICATION DU PROMOTEUR DU PROJET :

Nom et raison sociale de l'organisme demandeur : GARDIEN ONG (Groupe d'Action et de Recherche pour le Développement des Initiatives Endogènes et Novatrices)

Coordonnées de l'organisme :

Référence d'enregistrement : 98-396/MISAT/DC/SG/DAI/SAAP-ASSOC du 28/12/1998

Siège social : Quartier Tchinvié, Maison ZINSOU, rue 1325

Adresse : 02 BP 526 Porto-Novo, Tél : 22-20-39/92-97-28 ; gardien_ong2001@yahoo.fr

Principal interlocuteur :

Nom et prénom : KOUAZOUNDE Jacques

Fonction : Chargé de programme Eau et Environnement

Adresse : 02 BP 526 Porto-Novo, Tél : 97 13 54 97 ; kouazound@yahoo.fr

3- SOMMAIRE DE L'APPUI REQUIS

3.1- Objectif général

Globalement, le projet vise à contribuer à l'émergence d'un nouveau type de citoyen béninois enclin à l'adoption de comportements responsables pour un environnement viable au service d'un développement durable par une éducation à l'environnement axée sur l'acquisition de compétences en matière de changements climatiques en milieu scolaire.

3.2- Objectifs spécifiques et résultats attendus

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
Identifier les opportunités existantes pour l'intégration des préoccupations liées aux changements climatiques dans les programmes d'enseignement secondaire	Un répertoire des disciplines et des chapitres offrant des opportunités en vue d'aborder des questions liées aux changements climatiques avec les élèves de l'enseignement secondaire est établi par groupe pédagogique.
Répondre aux besoins de renforcement de capacités des acteurs (enseignants, élèves) dans le cadre de l'éducation relative aux impacts et stratégies d'adaptation aux changements climatiques en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none">- Les besoins en renforcement des capacités des acteurs concernés (enseignants, élèves) sont identifiés- Des supports pédagogiques sur la problématique des changements climatiques, leurs impacts et les mesures d'adaptation sont élaborés à l'attention des acteurs concernés.- Les capacités techniques des enseignants et des apprenants sont renforcées.

4- CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

En République du Bénin, des efforts sont de plus en plus entrepris pour l'introduction des préoccupations environnementales dans le système éducatif national ces dernières années. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'exécution du plan d'Action Environnementale (PAE) du Bénin adopté en 1993 et font suite à la définition de la stratégie d'introduction des préoccupations environnementales dans les programmes d'études, les fondements, les contenus de formation et les approches.

Au nombre de ces efforts, il faut mentionner l'élaboration des fiches pédagogiques sur l'environnement élaborées au profit de l'enseignement primaire par l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) en collaboration avec l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE). Ces manuels n'abordent pas de manière explicite les questions liées aux changements climatiques et se limitent à l'enseignement primaire.

Au niveau de l'enseignement secondaire, les aspects liés à l'environnement en général et les changements climatiques en particulier ne sont pas encore introduits de manière formelle dans les programmes éducatifs. Néanmoins, certains enseignements appellent des enseignants et des élèves des connaissances sur les changements climatiques. Ils se déroulent dans un contexte où aucun outil pédagogique n'a été élaboré et mis à la disposition de l'enseignant pour l'aider à accomplir sa mission.

Le projet développement des capacités en milieux scolaires sur les impacts et stratégies d'adaptation aux changements climatiques est initié pour briser l'obstacle à l'introduction des questions liées aux changements climatiques dans le système éducatif au Bénin.

Ce projet cadre avec les activités appuyées par le CC DARE, notamment celles relatives au renforcement des capacités, sensibilisation du public, formation et éducation. Il cadre avec le PAE et la stratégie d'introduction des préoccupations environnementales dans les programmes d'études au Bénin.

Le projet cadre avec les activités de sensibilisation et de renforcement de capacité prévue par le PANA du Bénin et qui sont des mesures transversales.

5- GROUPES CIBLES

Le projet concerne l'enseignement secondaire. Les groupes cibles comprennent :

- les apprenants (élèves de l'enseignement) au niveau desquels des compétences en matière de changements climatiques seront développées ;
- les enseignants et les responsables administratifs de l'enseignement secondaire qui amèneront les apprenants à acquérir ces compétences ;
- les centres de formation des enseignants de l'enseignement secondaire (Ecole Normale Supérieure qui est chargée de former les enseignants du secondaire et le Centre de Formation du Personnel de l'Encadrement de l'Education Nationale).

6- Résultats envisagés et leur évaluation :

Les résultats attendus et les produits clés pouvant contribuer à l'atteinte desdits résultats sont présentés dans le tableau ci-après :

Résultats attendus	Produits clés	Activités prévues	Indicateurs de suivi
Un répertoire des disciplines et des chapitres offrant des opportunités en vue d'aborder des questions liées aux changements climatiques avec les élèves de l'enseignement secondaire est établi par groupe pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Le répertoire des groupes pédagogiques dont les programmes sont pertinents ; - Le répertoire des disciplines (Géographie, Sciences physiques par exemple) et des chapitres cibles ; - Les points d'insertion des questions liées aux changements climatiques au niveau des chapitres cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les points d'insertion des préoccupations liées aux changements climatiques dans les programmes de l'enseignement secondaire 	Un répertoire des points d'insertion des questions liées aux changements climatiques au niveau des chapitres est disponible par discipline et par groupe pédagogique cible
Les besoins en renforcement des capacités des acteurs concernés (enseignants, élèves) sont identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - La liste des supports pédagogiques à élaborer est établie - Un cahier de charges précisant tous les éléments de contenus, les spécifications et les conditions pédagogiques et les conditions d'expérimentation des supports pédagogiques élaboré 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins induits en renforcement des capacités des enseignants et des apprenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Un document contenant des modules autosuffisants de formation sur les impacts et stratégies d'adaptation aux changements climatiques est élaboré à l'attention des enseignants par groupe pédagogique cible. - Un document d'accompagnement est élaboré pour faciliter l'apprentissage des apprenants (élèves) par groupe pédagogique cible ;
<ul style="list-style-type: none"> - Des supports pédagogiques sur la problématique des changements climatiques, leurs impacts et les mesures d'adaptation sont élaborés à l'attention des acteurs concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des modules autosuffisants de formation sur les impacts et stratégies d'adaptation aux changements climatiques sont élaborés à l'attention des enseignants du secondaire - Des documents d'accompagnement pour faciliter l'apprentissage des apprenants (élèves) sont élaborés - Les supports pédagogiques élaborés sont vulgarisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer les documents induits sur la problématique des changements climatiques, leurs impacts et les mesures d'adaptation Vulgariser les supports pédagogiques élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents élaborés sont facilement accessibles.
<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités techniques des enseignants et des apprenants sont renforcées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants du secondaire sont formés/recyclés sur la problématique des changements climatiques, leurs impacts et les mesures d'adaptation - Les compétences des 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités techniques des enseignants - Expérimenter les documents élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des inspecteurs de l'enseignement secondaire des disciplines cibles formés - Au moins 10 personnes formées dans les structures administratives et de formation de l'enseignement secondaire ;

	apprenants en matière de changements climatiques sont renforcées		<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 75% des conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire formés dans les disciplines cibles - Au moins 50% des enseignants des disciplines cibles formés - Au moins 50% des collèges d'enseignement secondaires touchés au cours de la phase d'expérimentation
--	--	--	--

Les résultats attendus sont en parfaite adéquation avec les grandes orientations de la réforme éducative en cours au niveau national et les activités menées y afférentes. Le Bénin a opté pour l'approche par compétence dont le principe cardinal est la résolution de problèmes. L'apprenant construit son propre savoir grâce aux activités que lui propose l'enseignant.

Le projet ne vise pas une révision des programmes en vigueur au niveau de l'enseignement secondaire au Bénin, c'est d'ailleurs un processus long, difficile et coûteux. Il se basera donc sur les programmes existants. La stratégie envisagée pour développer des capacités sur les impacts et stratégies d'adaptation aux changements climatiques au niveau de l'enseignement secondaire se résume comme suit :

- exploration des programmes en cours au niveau de l'enseignement secondaire pour identifier les possibilités qui s'offrent et pouvant permettre d'amener les apprenants à acquérir des compétences en matière de changements climatiques ;
- renforcement des capacités techniques et matérielles des enseignants et des apprenants (élèves) dans ce sens.

Le but ultime visé est de doter les apprenants de compétences en matière de changements climatiques. Il s'agit d'une approche par le bas dans le but d'intégrer les changements climatiques dans les politiques nationales de développement et une activité pertinente de sensibilisation. En effet, les élèves constituent les futurs responsables du Bénin. Ils appartiennent à la couche de la jeunesse qui occupe une part importante de la population nationale. Plus de 46% de la population béninoise a moins de 15 ans et l'âge médian se situe à environ 17 ans au Bénin (RGHP 2002). Le projet offre donc une occasion pour la sensibilisation de la jeunesse béninoise. Ces jeunes formés constituent un relais pour toucher les communautés par rapport aux questions liées aux changements climatiques.

L'évaluation des résultats envisagés se fera principalement à travers le taux des établissements secondaires touchés au cours de l'expérimentation.

7- PROCEDURE DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE

Plan d'exécution du projet

La mise en œuvre du projet se fera en 7 phases.

Phase 1 : Le projet démarrera par un atelier de lancement qui regroupera les responsables administratifs et des inspecteurs de l'enseignement secondaire. Ce sera une occasion pour les sensibiliser et les informer en vue d'obtenir leur adhésion au projet.

Phase 2 : Identification des points d'insertion des préoccupations liées aux changements climatiques dans les programmes de l'enseignement secondaire

A cette étape, les programmes d'études de tous les groupes pédagogiques de l'enseignement secondaire (de la sixième jusqu'en terminale) seront analysés dans toutes les disciplines. Il sera dégagé de cette analyse pour chaque groupe pédagogique, les disciplines et les chapitres qui offrent des opportunités d'aborder avec les apprenants des questions liées aux changements climatiques.

Phase 3 : Identification des besoins induits en renforcement des capacités des enseignants et des apprenants

Les programmes en vigueur au Bénin au niveau de l'enseignement secondaire sont fondés sur l'approche par compétence. De manière classique, cette approche requiert pour l'intégration des questions liées aux changements climatiques dans les programmes d'enseignements secondaires, des modules de formation des enseignants et des documents d'accompagnement des apprenants pour faciliter leur apprentissage.

L'opportunité d'autres documents sera étudiée. Il sera élaboré un cahier de charges qui précisera tous les éléments de contenus, les spécifications et pédagogiques et les conditions d'expérimentation des documents devant être produits.

Phase 4 : Elaboration des documents induits

Il sera élaboré au minimum des modules autosuffisants de formation des enseignants et des documents d'accompagnement des apprenants conformément au cahier de charge prévu. Ces documents feront l'objet de deux évaluations: une évaluation à mi parcours et une évaluation finale. Les évaluations aboutiront à des mesures correctives des documents élaborés.

Phase 5 : Renforcement des capacités techniques des enseignants

Il se fera en taches d'huile. Il s'agit en fait de formations en cascade qui seront entreprises comme suit: les inspecteurs et conseillers pédagogiques seront formés et ils se chargeront de l'encadrement des enseignants puis ces derniers se chargeront à leur tour de l'éducation des élèves. Des recyclages seront organisés pour la prise en compte des mesures correctives qui découleront de l'évaluation des documents élaborés.

Phase 6 : Expérimentation, suivi et Evaluation des documents élaborés

Une fois les enseignants formés, les documents élaborés seront expérimentés à travers leur exploitation pour la formation des élèves.

Une équipe de suivi et évaluation des documents élaborés sera mise en place. Elle réalisera une évaluation à mi parcours et une évaluation finale des documents élaborés en suivant les enseignants à travers des visites de classes pour relever les problèmes que pose l'usage desdits documents. Les éléments recueillis seront versés pour les deux évaluations et permettront d'envisager des mesures correctives.

Phase 7 : Actualisation et vulgarisation des documents élaborés

Suite à l'évaluation finale et prise en compte mesures correctives, les documents élaborés seront édités et mis à la disposition des enseignants et des autorités administratives.

Organes de gestion, de suivi-évaluation

Deux organes sont prévus pour la mise en œuvre du projet/

- un organe de gestion administrative, technique et financière : L'ONG GARDIEN.
- un organe de suivi-évaluation dirigé dénommé "Comité de suivi et d'orientation du projet" (CSOP). Il comprendra : le Ministère chargé de l'Environnement, la Direction de l'Inspection Pédagogique (DIP), la Direction de l'Enseignement Secondaire (DES), l'ONG GARDIEN, un représentant de la Direction de la Prospective et de la Programmation du Ministère chargé de l'Enseignement secondaire, l'Ecole Normale Supérieure, le Centre de Formation du Personnel de l'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN). Le CSOP est présidé par le Point Focal de la Convention-cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) en sa qualité du représentant du Ministère chargé de l'Environnement dans le Projet.

Le CSOP reçoit et procède à la validation des résultats du Projet. Il veille à l'atteinte des objectifs et des résultats du projet. Il évalue le projet suivant les indicateurs de suivi.

Le suivi et l'évaluation seront effectués comme l'indique le tableau ci-après.

N°	Activités	Indicateurs	Acteurs	Procédures	Période					
					1	2	3	4	5	6
1	Préparer et organiser des séances de revue avec le Point Focal CCNUCC	6 Procès verbaux (PV) de réunions	- GARDIEN ONG - Point Focal CCNUCC	Réunions	X	X	X	X	X	X
2	Préparer et organiser des séances de revue avec le CSOP	* 3 PV de réunions * 3 rapports d'avancement du projet adoptés	- GARDIEN ONG - CSOP	Réunions		X		X		X
3	Organiser des séances de travail avec les consultants pour un bon avancement des consultations	Rapports provisoires et finaux de consultations	- GARDIEN ONG Consultants	* Réunions de recentrage * Appui aux consultants	X	X	X	X	X	X

1= Mois 1

7- Analyse de durabilité

Le projet ne vise pas une révision des programmes en vigueur au niveau de l'enseignement secondaire au Bénin. Il se basera donc sur les programmes existants. La formation des inspecteurs, des conseillers pédagogiques et des enseignants de l'enseignement secondaire est facteur de pérennisation des acquis du projet. La formation des inspecteurs et des conseillers pédagogiques permettra la formation des nouvelles recrues dans le corps des enseignants.

Il sera également impliqué l'Ecole Normale Supérieure qui est chargée de former les enseignants du secondaire et le Centre de Formation du Personnel de l'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN) responsable de la formation des inspecteurs de l'enseignement secondaire est un facteur de durabilité.

Durée : 6 mois

Calendrier d'exécution

ACTIVITES	1	2	3	4	5	6
Organiser l'atelier de démarrage du projet	X					
Un répertoire des disciplines et des chapitres offrant des opportunités en vue d'aborder des questions liées aux changements climatiques avec les élèves de l'enseignement secondaire est établi par groupe pédagogique						
Identifier les points d'insertion des préoccupations liées aux changements climatiques dans les programmes de l'enseignement secondaire	X					
Les besoins en renforcement des capacités des acteurs concernés (enseignants, élèves) sont identifiés						
Identifier les besoins induits en renforcement des capacités des enseignants et des apprenants	X					
Des supports pédagogiques sur la problématique des changements climatiques, leurs impacts et les mesures d'adaptation sont élaborés à l'attention des acteurs concernés.						
Elaborer les documents induits sur la problématique des changements climatiques, leurs impacts et les mesures d'adaptation	X	X				
Evaluer les documents élaborés				X		X
Vulgariser les supports pédagogiques élaborés						X
Les capacités techniques des enseignants et des apprenants sont renforcées.						
Renforcer les capacités techniques des enseignants		X	X			

ACTIVITES	1	2	3	4	5	6
Expérimenter les documents élaborés			X	X	X	